

## Appel à résidence d'artiste 2023

### ► Le Musée départemental de la Céramique à Lezoux

Le Musée départemental de la céramique, ouvert depuis mars 2007, est un Musée de France installé dans une ancienne manufacture de poteries construite dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Dans ce cadre évoquant l'histoire industrielle de la céramique, le musée présente des collections archéologiques correspondant à des productions bien plus anciennes : les céramiques gallo-romaines -connues sous l'appellation de « sigillées »- produites à Lezoux entre les I<sup>er</sup> et IV<sup>ème</sup> siècles de notre ère. A cette époque, Lezoux fut un centre majeur de production du centre de la Gaule. Le site a vu se succéder des centaines de potiers travaillant au sein de plusieurs dizaines d'ateliers. Les céramiques de Lezoux ont été exportées à longue distance, et ont acquis une grande renommée dans l'Empire romain.

*Pour en savoir plus :*

Site internet du musée : <https://musee-ceramique.puy-de-dome.fr>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/LeMDCL63>

### ► La résidence d'artiste

Le Musée souhaite accueillir en résidence un artiste qui conduit un projet de création utilisant comme médium la céramique. L'objectif est de donner les moyens de création à un artiste proposant une approche originale de la céramique, ancrée dans les enjeux de la création actuelle.

En dehors du temps consacré à la création, des temps de rencontre avec le public seront organisés. Ces interventions occuperont environ 15% du temps de travail disponible dans le cadre de la résidence. Des activités culturelles seront aussi développées avec l'artiste pour sensibiliser les publics à l'art contemporain.

L'artiste devra avoir les connaissances techniques nécessaires pour utiliser les équipements proposés et notamment pour mener les cuissons.

Une exposition organisée par le musée présentera le travail de l'artiste à l'issue de la résidence. Cette exposition sera programmée au printemps 2024, pour une durée de deux à trois mois. Le Musée souhaite que le travail de l'artiste en résidence soit valorisé par l'édition d'un catalogue ; une bourse peut être attribuée à l'artiste pour financer cette édition.

## ► L'atelier

L'atelier d'artiste est une pièce très lumineuse de 20 m<sup>2</sup> environ, avec un petit bureau attenant. Il comporte les équipements suivants :

- Un four électrique de 300 litres, température maxi de 1300°,
- Une cabine d'émaillage,
- Un compresseur et un pistolet d'émaillage,
- Un tour électrique,
- Du petit matériel



## ► Modalités de la résidence

**Durée :** 3 mois

**Période :** automne 2023, entre le 6 septembre et le 22 décembre (ces dates pourront être ajustées, et de courtes périodes d'interruption pourront être envisagées en fonction des disponibilités du résident).

**Locaux :**

Mise à disposition de l'atelier décrit ci-dessus et d'un appartement de 80 m<sup>2</sup> dans le centre de Lezoux.

Mise à disposition d'un bureau équipé d'un poste informatique et d'un accès à internet.

**Bourse de résidence :** d'un montant de 2000 euros par mois.

**Bourse pour la réalisation des œuvres :** les consommables (argile, émaux...) ainsi que certains petits matériels nécessaires à la réalisation des œuvres seront remboursés sur justificatifs jusqu'à un montant maximum de 1500 euros TTC.

**Catalogue des œuvres :**

Une bourse d'un montant maximum de 3000 euros TTC pourra être versée sur justificatifs pour l'élaboration d'une édition ; par convention avec la collectivité, la moitié des catalogues édités reviendront au Musée.

**Déplacements :**

Les déplacements de l'artiste ne concernant pas des actions de médiation ou la tenue de l'exposition (montage, vernissage) ne seront pas pris en charge.

### ► **Déroulement de la résidence**

Le résident développe un projet personnel pendant trois mois (13 semaines), entre le 6 septembre et le 22 décembre 2023.

Des actions de sensibilisation et de médiation en direction des visiteurs du musée sont menées en concertation avec les équipes du musée, dans la limite de 15% du temps de résidence.

Le résident peut préparer l'édition d'un catalogue de ses œuvres.

Une exposition présentant le travail de l'artiste en résidence et éventuellement ses travaux antérieurs est réalisée au premier semestre 2024.

### ► **Calendrier prévisionnel**

Dépôt des dossiers au plus tard le **jeudi 4 mai 2023 à minuit..**

Etude des dossiers par le comité de sélection mai à début juin 2023.

Communication de la sélection courant juin 2023.

### ► **Le dossier de candidature**

Peut faire acte de candidature tout artiste plasticien résidant en France ou à l'étranger, engagé dans une démarche professionnelle de création.

L'artiste doit maîtriser l'usage de la langue française.

La ville de Lezoux est desservie par trains TER et un réseau d'autocars régionaux ; toutefois la possibilité d'utiliser un véhicule peut être avantageux notamment pour le transport d'œuvres ou de matériel.

**Le dossier de candidature complet doit être retourné avant le jeudi 4 mai 2023 à minuit, par mail, au format PDF (en un seul fichier ayant pour nom le nom du candidat) à l'adresse suivante : [residencedartiste.lezoux@puy-de-dome.fr](mailto:residencedartiste.lezoux@puy-de-dome.fr)**

**Pour toutes informations, vous pouvez contacter :**

**Alain Maillot**

Tél : 04 73 73 42 43

[alain.maillot@puy-de-dome.fr](mailto:alain.maillot@puy-de-dome.fr)

## CONTENU DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

**Les dossiers devront obligatoirement comporter les renseignements et éléments suivants :**

### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS (en tête du dossier)

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date et lieu de naissance : .....  
Adresse actuelle : .....  
N° de téléphone portable : .....  
Mail : .....  
Site personnel ou blog présentant le travail artistique :  
.....

Permis de conduire : OUI / NON

Véhicule personnel : OUI / NON

L'artiste s'engage à être présent pendant la durée de la résidence, le jour du vernissage de l'exposition de fin de résidence et pendant la durée du montage et démontage de l'exposition.

### ELEMENTS DEVANT ETRE OBLIGATOIREMENT CONTENUS DANS LE DOSSIER :

- Un **CV présentant le parcours et les expériences** (diplômes, cursus, expositions, résidences, publications, etc.), avec n° de SIRET
- Un **dossier artistique synthétique** comportant un texte de présentation de la démarche globale de l'artiste et des visuels d'œuvres réalisées, datées et légendées
- Une **note d'intention** du projet artistique et ses motivations. (2 pages maxi)
- Une **présentation des actions de médiation** envisagées (et des publics visés, si nécessaire). (2 pages maxi)

**Le dossier de candidature complet doit être retourné avant le jeudi 4 mai 2023 à minuit, par mail, au format PDF (en un seul fichier ayant pour nom le nom du candidat) à l'adresse suivante : [residencedartiste.lezoux@puy-de-dome.fr](mailto:residencedartiste.lezoux@puy-de-dome.fr)**

**Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés par le comité de sélection.**